

**PROJET DE GÉOTHERMIE PROFONDE À HAUTE-SORNE**  
**COMMISSION DE SUIVI ET D'INFORMATION**

Secrétariat :  
c/o Office de l'environnement  
Chemin du Bel'Oiseau 12, Case postale 69  
2882 Saint-Ursanne  
t 032 420 4803, [taylor.guenet@jura.ch](mailto:taylor.guenet@jura.ch)

Présidence :  
Pascal Mahon  
t 076 249 19 44,  
[pascal.mahon@unine.ch](mailto:pascal.mahon@unine.ch)

**Ordre du jour**

**SÉANCE CONSTITUTIVE (Séance 1/2022)**

Date : Mardi 15 novembre 2022

Lieu, heure : Aula de l'école primaire, rue du Collège 11, 2854 Bassecourt - 16h30

**A TOUS LES MEMBRES ET SUPPLEANTS DE LA  
COMMISSION D'INFORMATION ET DE SUIVI (CSI)**

1. Accueil et bienvenue	5'
2. Introduction par David Eray, président du Gouvernement et ministre de l'environnement	10'
3. Tour de présentation des membres	20'
4. Règlement de la CSI (discussion et adoption)	20'
5. Présentation générale et état des lieux du projet par l'exploitant, la RCJU et l'OFEN	45'
6. Proposition de calendrier avec contenu des séances de la CSI pour le 1 <sup>er</sup> semestre	15'
7. Publicité et communication des travaux de la CSI	15'
8. Divers	



Pascal Mahon  
Président de la CSI

**Annexes :** - Arrêté du Gouvernement instituant la CSI  
- Projet de règlement de la CSI  
- Proposition de calendrier des (premières) séances